

FranceAgriMer

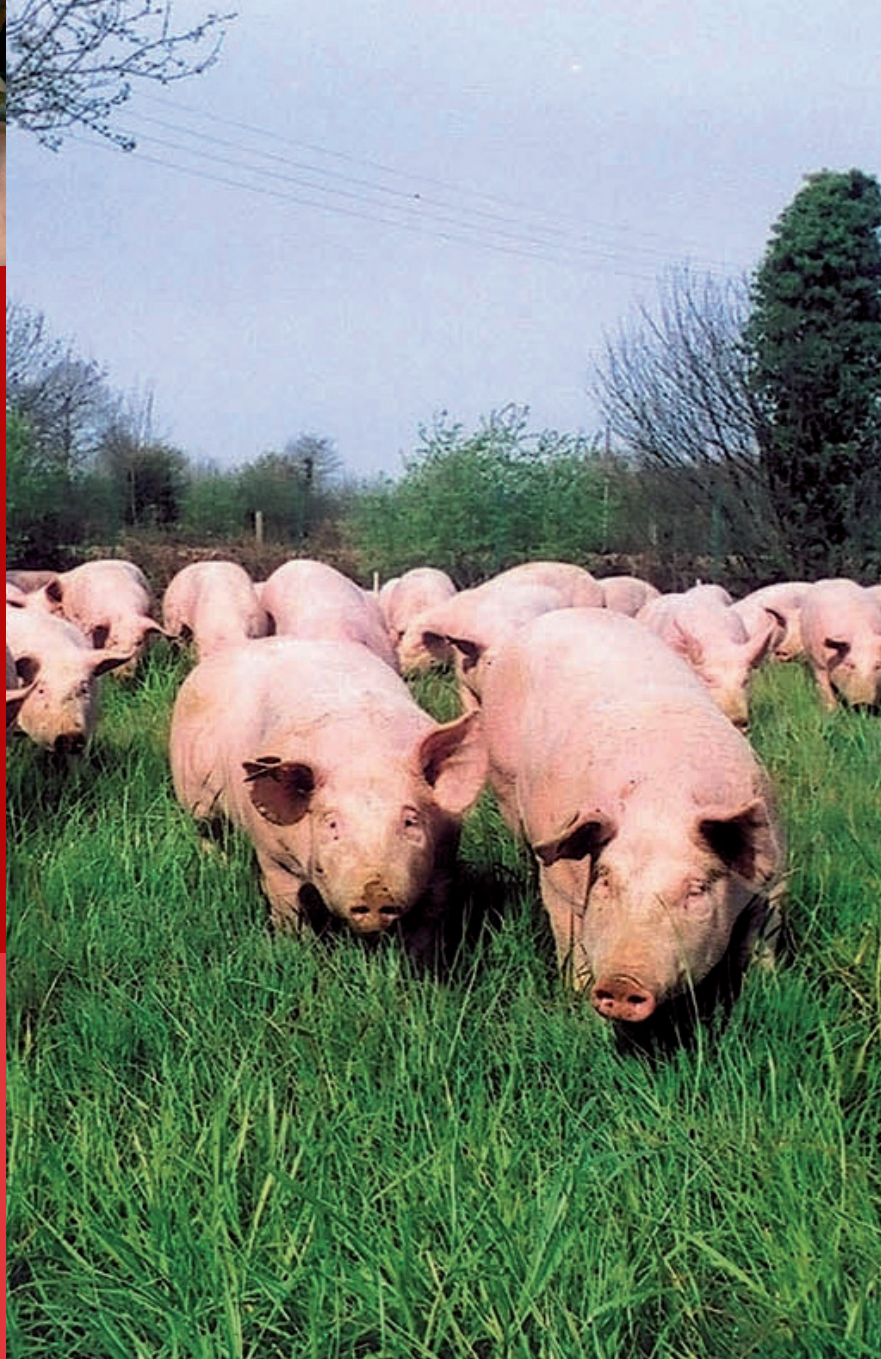
> Les synthèses de FranceAgriMer

juin 2011 • numéro **7**

ÉLEVAGE / VIANDES



**LA FILIÈRE PORCINE
EUROPÉENNE
face à la volatilité du
prix du porc et des
matières premières**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



Avec une production estimée en 2010 à 22,7 millions de tec (tonne équivalent carcasse), l'Union européenne est la deuxième zone de production dans le monde, derrière la Chine (51,5 millions de tec, soit près de la moitié de la production mondiale, évaluée par la FAO à 106,8 millions de tec), devant les États-Unis (production estimée par l'USDA à 10,1 millions de tec) et loin derrière le Brésil (production estimée par l'ABIEPCS à 3,2 millions de tonnes). La part de la production de l'agrégat "Union européenne à 25" est, toutefois, passée d'environ 30 % au moment de la chute du Mur de Berlin à 20 % aujourd'hui en raison d'un accroissement, durant cette même période, d'environ 10 millions de tec de la production chinoise, malgré une épizootie majeure depuis 2008 (présence du circovirus SRRP-Syndrome Reproducteur et Respiratoire Porcin).

Depuis maintenant plusieurs années, le secteur porcin européen connaît des difficultés économiques. La rentabilité des élevages porcins s'est notamment nettement amoindrie depuis près de cinq ans. Cette situation inhabituelle par sa durée tient à la conjonction de plusieurs facteurs défavorables. La crise économique et financière en 2008, qui a touché l'ensemble des pays de la planète, a eu pour conséquence une réduction de la demande dans les pays développés. D'après la FAO, la consommation mondiale annuelle par habitant de viande, toutes espèces confondues, est passée de 42,1 kg/hab. en 2007 à 41,8 kg/hab. en 2010 ; le recul a été plus marqué dans les pays développés (80,7 kg/hab. en 2010 contre 82,3 kg/hab. en 2007) alors que dans les pays en développement, elle a varié entre 31 et 31,5 kg/hab.. Au même moment, entre 2007 et 2009, la production porcine a fortement progressé aux États-Unis (+ 4,8 %) et au Brésil (+ 6,4 %) et est restée à un niveau relativement élevé dans l'Union européenne, à plus de 22 millions de tec. Simultanément, le coût de production s'est renchéri, conséquence de la hausse du prix des céréales d'abord en 2007, puis en 2010, du fait de récoltes moindres et de l'accroissement de la demande, notamment pour des usages non alimentaires (carburants d'origine agricole et utilisations industrielles).

Cette synthèse tente d'analyser et de quantifier les sources de la volatilité du prix du porc à la production et de l'aliment qui représente entre 55 et 65 % du coût total de production. Les conséquences d'un accord multilatéral à l'OMC ou d'un accord bilatéral UE-Mercosur sont également précisées ; en effet, leur mise en œuvre pourrait, à terme, être à l'origine d'un accroissement de l'instabilité du prix de la viande de porc à la production dans l'Union européenne du fait d'une croissance des importations en provenance des Pays tiers. Enfin, quelques éléments sur les récentes évolutions de l'organisation des filières sont également présentés dans le monde, elles sont parfois liées à des stratégies visant à contrer l'instabilité des marchés.

Le marché européen fortement connecté aux aléas du commerce international

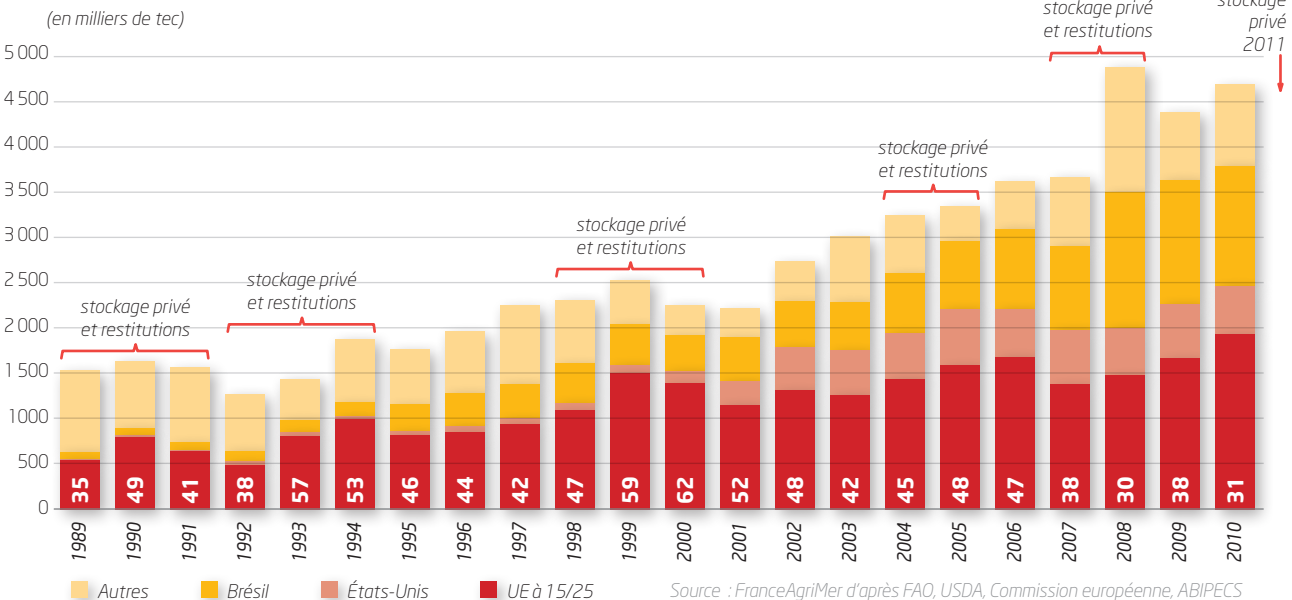
L'Union européenne joue un rôle majeur dans le commerce international de la viande de porc. Au cours des vingt dernières années, la part des exportations européennes (vif, viandes fraîches et congelées, produits transformés et graisses inclus) a pratiquement toujours dépassée 30 % des échanges mondiaux (commerces intracommunautaires et intra-Aléna exclus). Celle-ci a, cependant, fortement varié au gré du cycle de production européen et des mesures de gestion du marché communautaire (stockage privé et restitutions), mises en place par la Commission européenne pour favoriser un retour à l'équilibre entre l'offre et la demande communautaire, et faciliter les ventes de viande de porc sur le marché international, notamment vers la Russie, mais aussi certains pays d'Asie (Philippines, Thaïlande, Singapour,...). Lors des principales périodes de phase haute du cycle de production (1993-1994, 1998-1999), la part des exportations européennes a pu approcher ou dépasser 60 % du commerce mondial (57 % en 1993, 59 % en 1999, 62 % en 2000). En volume, sur les vingt dernières années, les exportations communautaires ont varié de moins de 500.000 tec (487.500 tec en 1992 - UE à 12) à plus de 1,6 million de tec (2005, 2006, 2009, 2010 UE à 25/27). D'après les premières estimations, elles auraient dépassé 1,9 million de tec en 2010.

Très peu présents jusqu'au début des années 1990, le Brésil et les États-Unis ont pris position sur le marché mondial dans les années 2000. Aujourd'hui, leurs ventes représentent respectivement 30 % et 11 % du commerce international. Ils sont devenus, en l'espace d'une dizaine d'années, de sérieux concurrents pour l'Union européenne sur nos marchés traditionnels (Chine, Corée du Sud, Japon, Russie,...) (Figure 1).

De part l'importance des volumes exportés sur le marché mondial, le prix du porc à la production est, selon les périodes, plus ou moins influencé par le dynamisme de la demande mondiale et de la concurrence internationale. Les exportateurs européens sont confrontés à la variabilité de la demande, liée notamment à la conjoncture internationale (crise économique, crise sanitaire [SRAS, crise alimentaire],...) mais aussi, plus que par le passé, à celle de l'offre sur le marché mondial (investissements/arrêt d'activité, crise sanitaire,...), notamment celle du Brésil et des États-Unis.

Figure 1

Part des exportations européennes (UE à 15/25) par rapport aux exportations mondiales





La volatilité du prix du porc à la production et de l'aliment

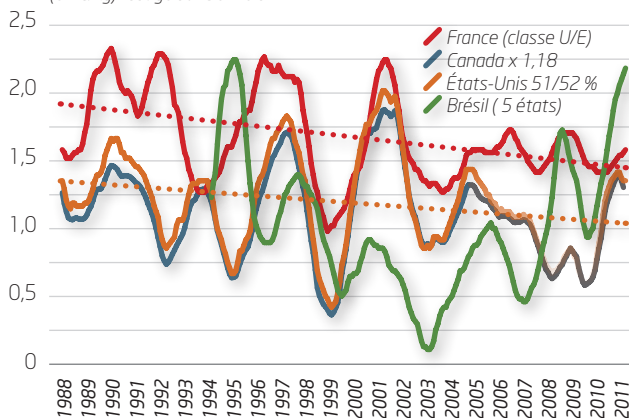
Les éleveurs de porcs européens sont confrontés à deux sources de variabilité, d'une part, le prix du porc et, d'autre part, le coût de production et plus particulièrement le coût alimentaire. Le ratio "prix du porc à la production/prix du maïs ou de l'aliment", qui constitue un indicateur simple de la rentabilité de l'élevage porcin, permet d'évaluer, dans une première approche et sur longue période, l'évolution de la rentabilité des producteurs de porcs dans différentes parties du monde.

> le prix du porc

De nombreux travaux académiques ont été réalisés concernant la formation du prix du porc à la production dans le monde, notamment sur la notion de cycle du prix et de production du porc, bien connue des spécialistes de l'économie du secteur porcin. Même si les fondements sont différents d'une zone géographique à l'autre ou ont évolué au cours du temps (disponibilités en céréales, cycle d'investissements), l'analyse sur longue période du prix du porc désaisonnalisé fait apparaître que le prix du porc en Amérique du Nord (Canada et États-Unis), au Brésil et dans l'Union européenne suit des évolutions cycliques, plus ou moins régulières. Les amplitudes entre les phases hautes et basses peuvent parfois être très importantes. Pour le Brésil, pour un prix estimé à 1,2 €/kg carcasse, l'amplitude de variation peut atteindre 0,6 € (0,8 € - 1,4 €). Pour l'Union européenne, dans les années 1990, l'écart a atteint 0,4 € (1,25 € - 1,65 €) pour une valeur estimée de la carcasse à 1,5 €/kg. Ces dix dernières années, le prix européen a beaucoup moins fluctué, la variabilité a été divisée par plus de deux : pour un prix moyen d'1,3 €/kg, l'amplitude a été inférieure à 0,2 €/kg carcasse (Figure 2).

Figure 2

Prix du porc dans les principales zones de production dans le monde (en €/kg) lissage sur 36 mois



Source : FranceAgriMer d'après diverses sources (USDA, Canada Stat, FranceAgriMer, ...)

La présentation de la carcasse n'est rigoureusement pas identique pour les quatre origines, ce graphique a pour unique objectif de montrer l'évolution du prix du porc en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et dans l'Union européenne et en aucun cas de déterminer les écarts entre les prix pays payés aux producteurs. Des effets de taux de change sont susceptibles d'altérer les tendances sur le long terme.

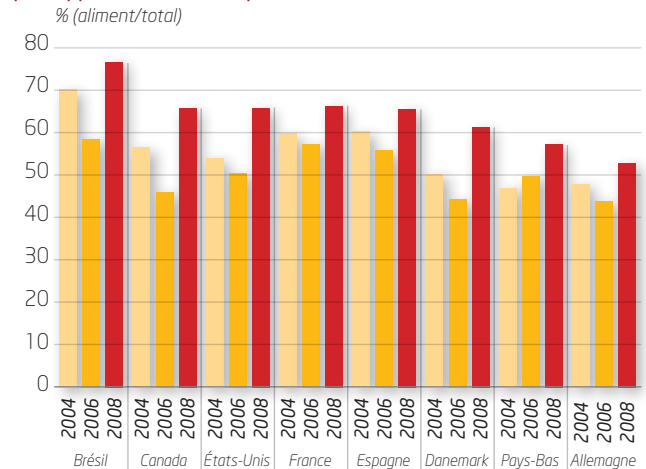
Les cycles européen et nord-américain sont indépendants, ils ont été en opposition de phase jusqu'en 1996. Cette situation a concouru à une présence de l'Union européenne et des États-Unis marquée, mais alternée, sur le marché international. Depuis 1997, suite à l'épizootie de peste porcine classique en Europe (Pays-Bas, Allemagne et Espagne) qui a causé l'abattage d'environ 9 millions de porcs, soit 4 % de la production européenne en 1997, le cycle européen s'est décalé d'à peu près un an et a conduit à la synchronisation des deux cycles. En 1998, à la faveur d'un accroissement de la production en Europe et aux États-Unis, une crise sans précédent a affecté les producteurs de porcs de ces deux zones, le marché international éprouvant, par ailleurs, des difficultés pour "absorber" l'ensemble des volumes.

> le coût de production

D'une manière générale, selon les pays, le coût alimentaire représente entre 55 et 65 % du coût total de production. Cette part est d'autant plus importante que les autres charges, telles que les frais de bâtiment ou de main-d'œuvre sont moindres. Elle est également très sensible à la conjoncture céréalière et du soja. Au Brésil, où la main-d'œuvre est peu onéreuse et les bâtiments plus légers et moins coûteux par rapport à l'Union européenne, la part du coût alimentaire approche, voire dépasse, 70 % et peut varier de plus de 10 points entre une conjoncture aliment favorable (2006) et défavorable (2004 et 2008). Dans l'Union européenne, le coût alimentaire représente environ 50 à 60 % du coût total de production en raison d'autres charges plus importantes (bâtiments, main-d'œuvre, environnement...). Entre 2006 (conjoncture aliment favorable) et 2008 (conjoncture aliment défavorable), la part du coût alimentaire a grimpé dans les principaux pays producteurs européens d'un peu moins de 10 points, pour se situer autour de 60 - 65 % (Figure 3).

Figure 3

Le coût alimentaire dans différentes parties du monde par rapport au coût de la production



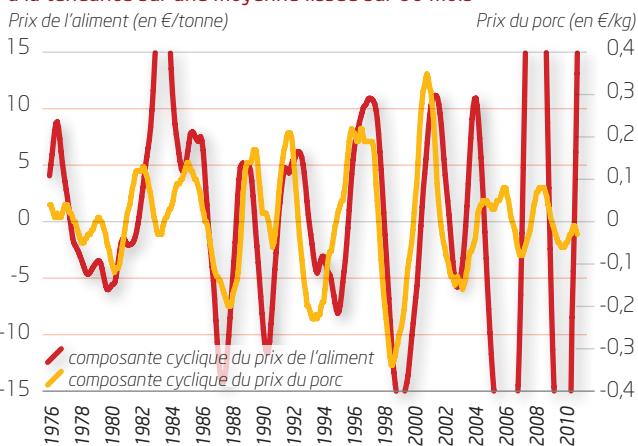
Source : FranceAgriMer d'après diverses sources (InterPig, IFIP, BPEX, ...)

Ces données sont approximatives car elles proviennent de diverses et multiples sources. Elles sont issues de recoupements permettant de s'assurer que l'ordre de grandeur est représentatif de la situation.

Une nouvelle difficulté est apparue ces dernières années pour les éleveurs de porcs européens, avec une variation asynchrone du prix du porc et du prix de l'aliment. La confrontation des courbes de la variation marginale du prix du porc et du prix de l'aliment en France par rapport à un lissage sur longue période (5 ans) fait apparaître un profond changement de contexte. En effet, entre les années 1970 et le milieu des années 2000, les évolutions cycliques sont en phase, signifiant que le prix de l'aliment est bas ou élevé en même temps que celui du porc. À l'origine, vraisemblablement, une forte disponibilité en céréales dans l'Union européenne était favorable à la mise en place de porcs à l'engraissement. En effet, dans une première approche, il est possible de considérer qu'une tonne sur deux produites en France est destinée à l'alimentation animale. Ce contexte a été favorable à un relatif maintien de la rentabilité économique des élevages. En revanche, depuis 2004, elles sont en opposition de phase, le prix de l'aliment est élevé (bas) au moment où celui du porc est bas (élevé). Cette situation se traduit, à certaines périodes, par une forte dégradation de la trésorerie des éleveurs, nécessite des besoins de trésorerie très importants, et nuit aux investissements destinés à l'amélioration des performances techniques et économiques ou d'ordre réglementaire (environnement, bien-être animal,...) (Figure 4).

Figure 4

Composante cyclique : écart de la série lissée 12 mois à la tendance sur une moyenne lissée sur 60 mois



Source : FranceAgriMer

Prix aliment : formule porc croissance ancienne et nouvelle série (ITP/IFIP), Prix du porc : Classe II/UE (SCEES, SSP), des estimations ont été nécessaires pour assurer la continuité des séries sur l'ensemble de la période.

Quel que soit le pays considéré (Brésil, États-Unis, Canada et Union européenne), les prix en monnaie locale, sont en tendance légèrement orientés à la baisse, laissant entrevoir que l'amélioration des techniques d'élevage (bâtiment, progrès génétique, prophylaxie, conduite d'élevage...) a permis de réduire les coûts de production par porc ou par kilogramme produit. Dans un contexte de concurrence soutenue, le prix du porc à la production s'est régulièrement aligné sur celui du coût de production.

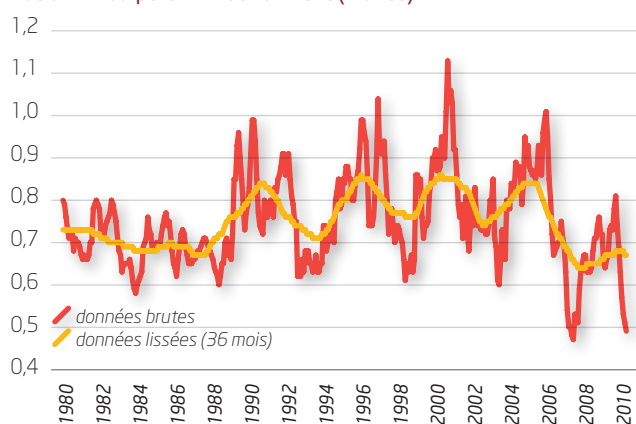
Cette situation est-elle temporaire ou durable ? La réponse ne paraît pas évidente. Il est possible que le lien entre les secteurs végétal et hors-sol, important utilisateur de céréales, se soit distendu temporairement ou plus de façon plus définitive. D'une part, la production porcine s'ajuste sur des cycles d'investissements, indépendamment de la conjoncture céréalière, la production porcine dans l'Union européenne étant devenue une activité spécialisée à part entière et non spéculative comme ce fût le cas notamment au moment de la construction de l'Union européenne. Une augmentation ou une baisse de la production européenne, l'ordre de 1 à 2 %, est de nature à déstabiliser momentanément le marché communautaire. D'autre part, suite à la réforme de la PAC de 1992, le prix des céréales dans l'Union européenne s'est rapproché de celui des autres principaux pays exportateurs (États-Unis, Canada, Argentine, Australie,...), favorisant les échanges : 30 % de la production de blé sont échangés, chaque année, à travers le monde, l'Union européenne y contribue à hauteur de 12 à 15 % selon les années. L'évolution du prix du blé, de l'orge et du maïs est principalement influencée par les composantes de l'offre et de la demande mondiale.

> le ratio "prix du porc à la production/prix du maïs ou de l'aliment"

Aux États-Unis comme dans l'Union européenne, le ratio "prix du porc à la production/prix du maïs (États-Unis) ou de l'aliment (France)" est resté relativement stable tout en variant autour d'une moyenne entre les années 1990 et le milieu des années 2000. Ce contexte a assuré une certaine visibilité aux éleveurs, aux structures de conseils et de financement sur le moyen terme. En France, on distingue quatre cycles bien distincts (1989 - 1993, 1994 - 1998, 1999 - 2002, 2003 - 2006), largement déterminé par le prix du porc. Aux États-Unis, seuls deux cycles peuvent être individualisés sur la période récente (1999 - 2002, 2003 - 2006) (Figure 5).

Figure 5

Ratio Prix du porc/Prix de l'aliment (France)



Source : FranceAgriMer



Sur la période 2006 – 2010, tant aux États-Unis que dans l'Union européenne, la dégradation du ratio est la concomitance de l'absence de hausse du prix du porc à la production et d'une forte augmentation du prix des céréales. Cette situation, qui tranche avec la période antérieure, a conduit à une perte de repères des acteurs de l'amont de la production.

Enfin, au Brésil, le ratio, même s'il connaît de très fortes variations, reste sur longue période relativement stable. Il est toutefois légèrement orienté à la baisse du fait, probablement, d'une amélioration des performances techniques et économiques des élevages.

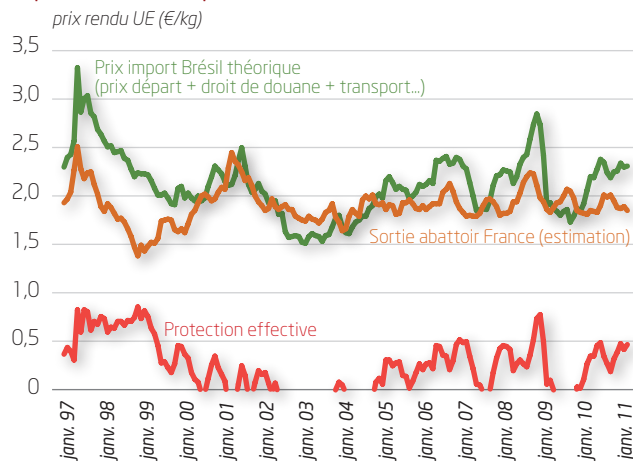
Ce contexte nouveau plaide pour la recherche de moyens permettant, sur le long terme, à la fois de maîtriser autant que possible les variations du prix de l'aliment et du prix du porc afin de sécuriser la marge des éleveurs. Toutefois, les prix du porc et de l'aliment ne peuvent être durablement déconnectés.

► Une protection aux frontières de l'Union européenne fragile

Les simulations effectuées dans le cadre de la négociation sur la libéralisation des échanges internationaux à l'OMC entamée en 1999 à Seattle, reprise en 2001 à Doha et non encore achevée, ont permis de montrer qu'une carcasse congelée exportée en provenance du Brésil sur le marché communautaire et ayant acquitté le droit de douane actuel de 0,536 € /kg a été compétitive par rapport à un produit identique sur le marché communautaire, au cours des dix dernières années, notamment entre 2002 et 2004, puis plus récemment en 2009. Une réduction du droit de douane comme cela est prévu dans la 4^e révision de l'accord cadre de décembre 2008 ne ferait qu'accroître le nombre et la durée des périodes où la protection aux frontières est défaillante (Figure 6).

Figure 6

Prix des carcasses brésiliennes rendues en France et prix carcasse européenne sortie-abattoir



Sources : FranceAgriMer d'après Secex, ABIPECS, Commission européenne et industriels

Cette illustration, bien que théorique car il est peu probable que l'Union européenne importe des carcasses congelées en provenance du Brésil, montre combien la protection tarifaire européenne est, dès à présent, vulnérable.

D'autres travaux menés par les États-membres ou les organisations professionnelles nationales ou européennes, dans le cadre d'un accord OMC et/ou UE-Mercosur, semblent indiquer qu'un défaut de protection existe également pour des pièces comme les viandes désossées congelées, la longe congelée avec os, ou encore le jambon congelé avec os pour assurer une protection du marché communautaire, en toutes circonstances.

Dans le futur, tout laisse à croire que l'absence d'importation sur le marché communautaire de viande porcine en provenance des Pays tiers pourrait relever plus d'un niveau d'exigences sanitaires insuffisamment respectés par les pays exportateurs que de droits de douane suffisants.

Dans le contexte de la signature d'un accord multilatéral à l'OMC ou d'un accord bilatéral UE-Mercosur et d'une amélioration du statut sanitaire des pays d'Amérique du Sud notamment, il est possible que le secteur porcin européen ait à faire face à des importations de viandes congelées, principalement de viandes désossées, de nature, en fonction des volumes en jeu, à modifier alors l'équilibre matière des outils industriels européens. Il se trouverait dans une situation assez proche à celui de la volaille au milieu des années 1990 qui a conduit à une forte croissance des importations dans l'Union européenne qui atteignent aujourd'hui 9 % de la consommation communautaire.

► La naissance de grands groupes nationaux et internationaux

Face à cette instabilité des prix sur le marché du porc et probablement pour d'autres raisons, de grands groupes nationaux se sont constitués pour tenter de bénéficier des économies d'échelle et capter de la valeur ajoutée aux stades de la filière les concernant. Dans la plupart des principaux pays producteurs, des groupes d'abattage – découpe ont vu le jour au cours de la dernière décennie : Vion aux Pays-Bas (55 % des abattages nationaux), Danish Crown au Danemark (84 %), Cooperl Arc Atlantique (21 %) et Bigard (21 %) en France, Tönnies Fleisch en Allemagne (24 %) (Figure 7, page ci-contre).

Les deux faits marquants à relever concernant la période récente sont l'apparition dans le classement de groupes espagnols parmi les principaux outils européens et l'établissement de groupes transnationaux dans le nord de l'Europe avec le rachat de Nord Fleisch et de Sud Fleisch (Allemagne) par Vion (Pays-Bas), de D & S Fleisch (Allemagne) par Danish Crown (Danemark).

De la même manière, de grands groupes internationaux, présents sur plusieurs continents, ont récemment fait leur apparition. Ils sont essentiellement américains dans le secteur porcin, le plus important d'entre eux étant Smithfield Foods. Une présence sur plusieurs zones géographiques permet non seulement de tirer profit des différentiels de change et avoir une meilleure maîtrise du risque sanitaire mais aussi de s'implanter dans des pays où le niveau de consommation en produits transformés est élevé comme la France. Le groupe Smithfield Foods détient plusieurs entreprises en France où la part de viande de porc consommée sous forme de produits transformés atteint 70 %.

Certains groupes industriels ont eu une double stratégie, à savoir non seulement atteindre une taille critique pour le maillon

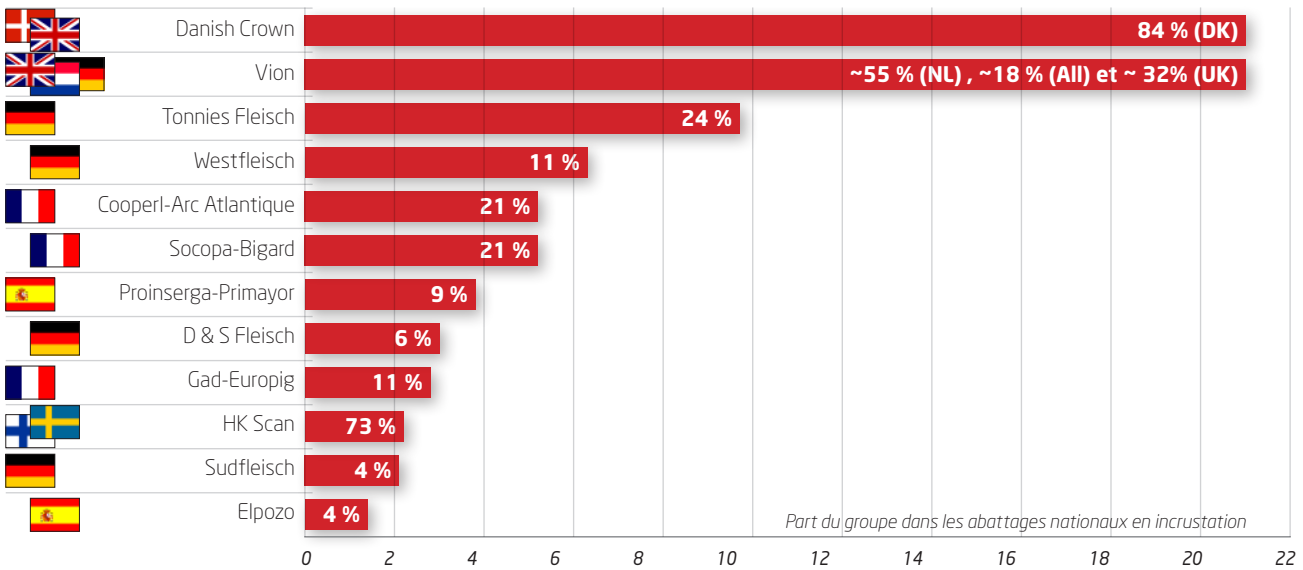
abattage – découpe (économies d'échelle) mais aussi conforter leur relation avec le ou les maillons situés en amont ou en aval de métier d'origine (économies d'agglomération). Par exemple, aux États-Unis et au Canada, certains grands groupes américains de l'abattage – découpe ont investi à la fois dans le secteur de la transformation

mais également de la production. Ils possèdent en propre au moins un quart du cheptel de truies et plus de 90 % de la production de porcs à l'engraissement sont détenus en propre ou contractualisés avec des éleveurs sous différentes formes. Au Canada, les structures d'intégration possèdent environ 15 % des truies.

Figure 7

Les principaux groupes européens d'abattage en 2008/09

(en millions de porcs abattus par an)



Source : FranceAgriMer d'après compilations diverses

Conclusion

Au cours de la dernière décennie, le secteur porcin européen a probablement connu une profonde mutation aux multiples facettes : la fin durable ou temporaire du synchronisme entre les évolutions du prix des céréales et du porc à la production, la constitution de grands groupes d'abattage - découpe nationaux, voire transfrontaliers, qui renforce vraisemblablement le pouvoir des acteurs de l'aval dans l'organisation des filières, une répercussion plus importante du contexte mondial sur le marché européen du fait d'une concurrence plus forte, que par le passé, des exportateurs américains et brésiliens sur le marché mondial, l'anticipation du résultat de la négociation sur la libéralisation des échanges internationaux par la Commission européenne (utilisation des outils de gestion du marché européen du porc) et les acteurs industriels (restructuration),...

Face à une volatilité des prix à la fois au stade des matières premières (céréales et soja) et du prix du porc à la production, quelles sont les solutions qui peuvent être envisagées ? Plusieurs filières européennes ont établi de nouveaux schémas d'organisation pour construire l'avenir :

- L'Espagne avec une production largement intégrée par les acteurs de l'amont (fabricant d'aliments) mais aussi de l'aval (abatteur – découpeur, industriel de la salaison),
- Le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne en construisant une nouvelle organisation de filière sur la base d'une optimisation du potentiel de chacune de ces zones (le naissage au Danemark et aux Pays-Bas, l'engraissement, l'abattage et la découpe en Allemagne), ainsi que l'achat d'entreprises de transformation secondaires dans les principaux pays clients comme le Royaume-Uni,
- Certaines filières européennes avec des relations de partenariats soutenus entre les différents maillons de la filière (aliment du bétail – abattage – découpe – transformation).

Toutes ces initiatives visent à mettre de la cohérence entre les différents maillons de la filière (amont de la production – production – aval de la production), à renforcer la cohésion de l'organisation de la filière afin de tirer profit des opportunités (économies d'échelle, économies d'agglomération, différence de compétitivité entre telle et telle zone dans un domaine d'activité précis, capture de la valeur ajoutée...).

Cette synthèse complète la présentation effectuée par FranceAgriMer le 4 mars 2011, au Centre de Conférence Albert Brochette à Bruxelles, devant le Groupe Consultatif Elargi viande de porc, mandaté par le Commissaire européen Dacian Ciolos, chargé d'analyser la situation du secteur porcin européen et de réfléchir à son avenir.

